

Compte rendu réunion CCAS du 10 avril 2024

Présents : Benoit Savy, Céline Boutaud, Marie-Claire Chene, Béatrice Deveautour, Bruno Serafini.

Excusés : Sabrina Morichon, Dominique Pouvreau, Lindsay Cox, Laetitia Bourotte.

Pouvoir(s) : néant

Secrétaire de séance : Marie-Claire Chêne.

Ordre du jour

Approbation du compte de gestion 2023

La vice-présidente indique que le compte de gestion porté par le trésorier payeur est identique au compte administratif qui sera présenté par la suite.

La vice-présidente indique que le compte de gestion dressé pour 2023 par le trésorier n'appelle aucune observation ni remarque.

Les membres du CCAS après en avoir délibéré approuvent à l'unanimité le compte de gestion 2023.

Approbation du compte administratif 2023

La vice-présidente présente le compte administratif de 2023 en accord avec le compte de gestion du trésorier.

Elle indique que le montant des dépenses pour 2023 est de 7086,63€, celui des recettes est de 9244,67 pour un résultat d'exercice 2023 de 2158,04€. Le résultat reporté N-1 étant de 5405,33€ le résultat de clôture est de 7563,37€.

Le président quitte la salle et sous la conduite de Céline Boutaud, vice-présidente, les membres du CCAS après en avoir délibéré approuvent à l'unanimité le compte administratif 2023.

Affectation du résultat

La vice-présidente indique que le résultat à affecter est de 7563,37 €.

Le résultat est affecté en fonctionnement au compte 002.

Les membres du CCAS après en avoir délibéré approuvent à l'unanimité l'affectation du résultat.

Vote du Budget prévisionnel 2024.

La Vice-présidente présente le budget 2024 qui s'établit en dépenses et en recettes de fonctionnement à 14563,37€ .

Les membres du CCAS après en avoir délibéré approuvent le budget à l'unanimité.

La séance est levée à 21h30

La secrétaire
Marie-Claire CHENE



La vice-présidente
Céline BOUTAUD

